



PROJET PÉDAGOGIQUE



2020

Accueil de loisirs maternel Gib'aux'mômes

L'accueil de loisirs maternel a ouvert ses premières places en juillet 2015. Aujourd'hui, l'accueil de loisirs dispose de 40 places les mercredis et 32 places durant les vacances (12 semaines d'ouverture : automne, hiver, printemps, 6 semaines l'été).

L'association s'engage à partager les places au plus grand nombre de familles, à travers un modèle d'inscription le plus équitable possible et en favorise l'accès grâce à une tarification adaptée aux ressources familiales.

NOS PARTENAIRES :



PROJET ÉDUCATIF

LE PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION D'ANIMATION ET DE GESTION DE LA MAISON DE LA GIBAUDERIE

Le projet éducatif reprend les finalités de l'association inscrites dans le projet d'animation globale.

En préambule, nous souhaitons rappeler les principes de départ suivants :

- Considérer l'enfant comme une personne
- Respecter le rythme des besoins de chaque étape de la vie
- Agir en co-éducateur avec l'entourage éducatif de l'enfant
- Veiller à toujours garder la notion de plaisir.

Favoriser l'apprentissage de la vie collective par :

- Le respect des règles de vie
- L'apprentissage du partage et de la solidarité
- Le respect des différences de chacun
- Le respect du principe de laïcité
- Les rencontres et liens intergénérationnels
- Le renforcement de l'estime de soi

Favoriser la citoyenneté par :

- La participation des mineurs à la co-construction de leur temps de loisirs et à la vie de quartier
- L'accompagnement de futurs acteurs de la vie de la Cité
- La mise en place de méthodes démocratiques de prise de décisions
- La sensibilisation au respect de l'environnement

Favoriser l'enrichissement culturel par :

- La prise en compte et le partage des richesses culturelles de chacun
- L'accès aux savoirs et savoirs faire dans un esprit de rencontre
- Le développement de l'esprit critique

Rendre accessible les accueils de mineurs par :

- Une politique tarifaire adaptée
- L'accueil des enfants en situation de handicap
- La répartition équitable des places, en cas de demande supérieure au nombre de places
- Des actions hors les murs, en allant vers de nouveaux publics sur le quartier

PROJET PÉDAGOGIQUE

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

1. Participer à la vie de l'accueil de loisirs et s'émanciper dans ses loisirs

1.1 Accompagner l'enfant en tant que citoyen

En favorisant la participation des enfants

- Le planning d'activités intègre, de plus en plus, des temps dédiés afin que les enfants construisent leurs activités et puissent prendre part à la construction du futur planning.
- Les enfants ont fait le choix de gérer le planning goûter, ainsi que ses achats. Une charte Goûter est mise en place afin d'aider les enfants dans leurs choix (voir annexe 1). Chaque secteur (maternel, élémentaire, ados) s'occupe des goûters, à tour de rôle.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants dans la création de projet, voire la mise en place de stage.
- L'équipe propose un minimum d'activités et réserve de la place afin de pouvoir en proposer d'autres en fonction des choix des enfants.
- L'équipe s'adapte aux différents groupes d'enfants et à leurs souhaits, elle peut modifier son planning d'activités si celui-ci n'est pas choisi par les enfants.
- Un classeur d'activités est accessible aux enfants et permet un choix autonome (classeur activités, classeur sortie...).
- Les enfants participent parfois au choix et à l'élaboration de goûter et de repas.
- Différents outils sont mis à disposition des enfants afin de les aider à prendre part : pictogrammes, classeurs...

En proposant des méthodes démocratiques de prise de décision

- L'équipe d'animation propose parfois des débats sur des sujets de la vie des enfants.
- Notamment durant les vacances, des bilans sont mis en place durant les goûters afin que les enfants puissent partager leur ressenti de la journée, en utilisant des techniques ludiques (bâton de parole, smileys...).
- L'équipe d'animation s'attachera à prendre en compte l'avis de tous les enfants et prendra le temps d'expliquer aux enfants ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas.
- Lors de l'élaboration du planning goûter, chaque enfant pourra prendre la parole et proposer ses idées. Lorsque plusieurs choix s'offrent aux enfants (choix d'activités, de goûters, de repas...) des votes sont mis en place afin de privilégier le plus grand nombre de voix.

En accompagnement des futurs acteurs du quartier

- L'équipe d'animation favorisera les sorties sur le quartier (commerces, infrastructures, partenaires).
- Des partenariats sont mis en place afin d'encourager les rencontres (Ehpad, crèche...).

En respectant l'environnement

- Les ateliers cuisine privilégieront les produits de saison et locaux. Des sorties au marché et des visites de ferme, seront organisées afin d'aller à la rencontre des producteurs. Un planning de légumes et fruits de saison permettra de les repérer facilement.
- Les activités manuelles privilégieront les matériaux de récupération.
- Des ateliers sensibiliseront les enfants sur différents points : dégradation et durée des déchets, traitement des eaux, tri sélectif, valorisation des déchets...
- Les familles seront associées à collecter des éléments de récupération, en fonction des projets.
- Les poubelles de tri sont mises en place afin d'adopter les bons gestes, dès tout-petit.
- L'accueil de loisirs, en partenariat avec l'école, s'occupe du jardin pédagogique et créatif (semier, arroser, récolter, embellir...).

1.2 Favoriser l'enrichissement collectif et individuel

En prenant en compte les savoirs et en les valorisant

- L'équipe d'animation s'intéressera aux savoirs, savoir-faire et aux intérêts des enfants, afin de les partager sous forme d'ateliers. Elle pourra également faire appel aux compétences et connaissances des familles (culturel, culinaire, artistique, etc...).

En accédant à différents savoirs

- L'équipe d'animation proposera des stages découverte (ex : danse, sport, médiation animale...), des sorties culturelles (TAP, PDGD, Cinéma Le Dietrich...), des sorties dans les médiathèques, des visites de monuments historiques, culturelles, etc..., des activités scientifiques... Ces découvertes favorisent la connaissance du monde et contribuent à garder l'esprit ouvert.
- L'accueil de loisirs a également un rôle d'accessibilité aux enfants les plus défavorisés et les plus éloignés de ces loisirs.

En développant son esprit critique

- Les enfants seront amenés à réfléchir sur l'amélioration de l'accueil de loisirs : ce qui va, ce qui ne va pas, ce qui peut être amélioré.
- A travers des contes sur des sujets de la vie, les enfants seront amenés à avoir des petits débats philosophiques.

2. Savoir vivre ensemble et savoir être pour vivre ensemble

2.1 Accepter les règles de vie en collectivité

En définissant ces règles avec les enfants

- Les règles seront définies avec les enfants en début d'année. Elles seront imagées à l'aide de pictogrammes. Ces règles seront revues et adaptées si besoin, à chaque période de vacances. Selon les idées, des scénettes, des chansons, des débats peuvent être proposés.
- Les règles sont affichées afin qu'elles soient visibles de tous.
- Les animateurs font preuve d'exemplarité sur le respect de ces règles.
- Les parents doivent être informés des règles mises en place.
- Favoriser la mise en place de musique sur différents temps de la journée, qui symbolise le temps du rangement.

En respectant les différences

- Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis sur l'accueil de loisirs. Afin de préparer son arrivée, un protocole d'accueil personnalisé est construit avec la famille et le personnel éducatif. Toute l'équipe est sensibilisée et s'attachera à proposer un accueil le plus qualitatif possible pour l'enfant.
- L'équipe d'animation s'attachera à sensibiliser les enfants à la tolérance et au respect de la différence, à l'aide de différents outils : livres, jeux, partenariat avec des associations...
- L'équipe se doit d'aménager aussi bien que possible les activités et les différents temps de vie quotidienne, pour les enfants ayant des besoins spécifiques.
- Le matériel sera le plus possible accessible, à tous les enfants par le réaménagement des espaces et par l'identification des jeux (picto, image...).
- Le droit est laissé, à tous les enfants, de ne pas vouloir participer à une activité.

En proposant des méthodes de gestion des conflits

- Les petits groupes seront favorisés sur les temps d'activités et sur les temps libres.
- Lors de conflit, l'animateur permettra la discussion. Il est présent pour aider les enfants à s'exprimer sur leurs émotions et pour aider les enfants à trouver une solution. Cette méthode permet à l'enfant d'exprimer son ressenti, il peut ainsi ressentir de l'empathie pour son camarade.
- L'équipe d'animation est garante du respect que chacun doit avoir envers l'autre.
- Les règles seront rappelées dès que la situation le nécessitera.

2.2 Entretien des rencontres et liens intergénérationnels

En mettant en place des activités partagées

- L'équipe d'animation organise des échanges avec d'autres accueils de loisirs.
- Des activités sont mise en place avec la crèche « Les lutins », afin de faire rencontrer les plus grands de la crèche avec les enfants de l'accueil de loisirs.
- Lors des repas et parfois des goûters, les enfants partagent ces temps avec des enfants de l'accueil de loisirs élémentaire et les jeunes de l'accueil de loisirs ados. Les fratries peuvent, si elles le souhaitent, manger ensemble le midi.
- Les jeunes de l'accueil de loisirs ados, proposent parfois des activités aux enfants, accompagnés de l'animatrice jeunesse.
- Une équipe de bénévoles partagent leur temps libre à s'occuper des enfants accompagnés d'animateurs professionnels. Elle apporte une réelle plus-value qualitative à l'accueil des enfants.
- Les parents peuvent être mis à contribution afin de partager une compétence.
- Des animations enfant/parent peuvent être proposées en fin de journée, afin d'entretenir le lien avec les familles. Des restitutions festives (notamment durant les vacances) permettent de favoriser les échanges.
- L'accueil de loisirs participe activement aux différents temps forts de l'association et de la vie de quartier : carnaval, exposition collective, fête de quartier...

2.3 S'affirmer individuellement et avoir confiance en soi

- Les animateurs sont à l'écoute des enfants et mettent en place des bilans afin de favoriser la prise de parole et le partage d'opinion.
- L'équipe d'animation est attentive au bien-être des enfants et encouragera les plus timides. Elle sera bienveillante envers tous les enfants et particulièrement à l'écoute des plus réservés.
- L'animateur encouragera les enfants et valorisera leurs initiatives.
- L'animateur proposera différentes techniques afin de favoriser la parole en groupe, faire devant les autres, affirmer son accord ou son désaccord...

PROJET PÉDAGOGIQUE

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs maternel répond aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge et au rythme des enfants.

1. Sécurité affective

1.1 Accueil de l'enfant et de sa famille :

- A l'arrivée et au départ de l'enfant, chaque jour un animateur référent de l'accueil prendra le temps d'échanger avec la famille (ex : sommeil de l'enfant, prise de petit-déjeuner, qui vient chercher l'enfant le soir, s'il mange à la cantine, s'il a pris son doudou...). Toute information importante est à transmettre à l'équipe.
- Des pôles de jeux et d'activités sont installés afin de faciliter le départ des parents le matin. L'animateur référent de l'accueil soutiendra la séparation parents / enfants.
- Le soir, il est important de laisser l'enfant accueillir son parent. Ensuite un animateur prendra le temps d'échanger avec celui-ci.

1.2 Transmissions les mercredis :

- L'équipe échange avec les animateurs périscolaires et l'équipe éducative (enseignant, ATSEM).

2. Sécurité physique

2.1 Locaux et matériel :

- Les locaux sont agréés par la Protection Maternelle et Infantile, l'aménagement de l'espace apportera un cadre sécurisant.
- Le matériel utilisé est adapté aux enfants.
- Plusieurs espaces sont proposés aux enfants afin de privilégier les petits groupes.

2.2 Encadrement :

- Les enfants seront toujours sous la surveillance et la responsabilité d'un animateur. Le cadre réglementaire est d'un animateur pour huit enfants maximum et d'un animateur pour cinq enfants lors de la baignade.
- Lors d'un accueil d'un enfant en situation d'handicap, un animateur supplémentaire renforcera l'équipe d'animation si nécessaire.

2.3 Activités :

- L'équipe d'animation s'engage à proposer des activités adaptées aux capacités physiques des enfants.
- Le planning d'activités est susceptible d'être modifié en fonction de la fatigue des enfants, des conditions climatiques, les transports, ...

L'équipe d'animation s'engage à assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.

3. Besoins physiologiques

3.1 Dormir

- Les enfants qui se reposent à l'école feront la sieste l'après-midi. Les enfants qui ne font plus la sieste bénéficieront d'un temps calme varié (dessins, jeux calmes...). Un temps de repos (relaxation, histoires, musiques, ...) peut être proposé si besoin. Il est important d'adapter ces temps de repos en fonction de la fatigue de l'enfant.
- Les mercredis : l'équipe d'animation prendra le relais de l'équipe périscolaire pour installer les enfants à la sieste
- Pendant les vacances : à la fin du repas, les enfants seront accompagnés (passage aux toilettes et dortoir) dans le calme par les animateurs référents de la sieste.
- L'animateur accompagnera les enfants à l'endormissement en : lisant une histoire, mettant de la musique ou en proposant « des papouilles » ...
- Les enfants auront la possibilité de dormir selon leur besoin (jusqu'à la limite de 15h45, le temps de se préparer pour le goûter. Les enfants qui ne dorment pas pourront être levés vers 14h, pour la reprise des activités.
- Les doudous resteront dans les sacs des enfants, sauf pour la sieste et en cas de besoin.
- Cahier de sieste : l'animateur qui s'occupera de la sieste notera les heures d'endormissement et de réveil dans le but de transmettre cette information aux parents qui le souhaitent

3.2 Manger

- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire : L'équipe d'animation affiche le menu de la semaine afin que les enfants puissent en prendre connaissance avec leurs parents à leur arrivée. Le menu sera également affiché à l'aide de pictogrammes.
- Les goûters sont pris en charge par l'accueil de loisirs. Durant les vacances, les fruits sont achetés directement à un producteur de proximité. Les goûters seront choisis et élaborés par les enfants. Une sensibilisation sera mise en place pour l'élaboration de goûters équilibrés à l'aide de différents supports (vidéo, image). Un outil commun sera utilisé (code couleur produit laitier, fruit, gâteau,).
- Dans la matinée, le menu sera lu aux enfants. Les enfants seront invités à goûter les différents plats.
- Un animateur peut manger à table avec les enfants. Les enfants peuvent être mélangés (maternels, élémentaires, ados)

4. La journée Type

8h-9h30	Accueil des enfants et de leurs parents Jeux libres Collation non obligatoire	
9h30-10h	Présentation de la journée et choix des enfants	
10h-11h30	Activités	
11h30-12h	Jeux libres Passage aux toilettes	
12h-13h	Repas dans la salle de restauration de l'école E. Galois. (Lors de sortie avec pique-nique, ceux-ci sont fournis par la restauration scolaire).	
13h-14h15	Temps calme ou repos	Sieste Réveils échelonnés
14h15-16h	Activités Temps libre	Activités Temps libre
16h-16h30	Goûter	
16h30-18h	Accueil des parents et Départ des enfants Jeux libres, Activités	

5. Horaires d'accueil

5.1 Les mercredis de 13h à 18h :

- Les animateurs prendront en charge les enfants directement à l'école Evariste Galois. Vous pouvez également déposer l'enfant entre 13h et 14h. Pour l'enfant qui fait la sieste, il est préférable d'arriver entre 13h et 13h15. Le départ se fait après le goûter de 16h30 à 18h.
- Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des activités, les familles en seront informées par sms.

5.2 Les vacances de 8h à 18h :

- L'accueil des enfants se fait le matin de 8h à 9h30 ; le départ se fait après le goûter de 16h30 à 18h.
- Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des activités, les familles en seront informées par oral ou sms.

6. Responsabilité

- Dans le cas où une tierce personne doit venir chercher l'enfant, le responsable légal doit signer une autorisation de tiers (document à retirer à l'accueil de loisirs). Sans ce document, l'enfant ne sera confié qu'au tuteur légal. Cette personne devra se munir d'une pièce d'identité, aucune autorisation par téléphone ne sera acceptée.
- Pour des raisons de sécurité, l'arrivée et le départ des enfants doivent se faire obligatoirement dans les locaux de l'accueil de loisirs et les enfants doivent être accompagnés pour être confiés au personnel d'encadrement.

7. Repas

- Lors des repas organisés dans le cadre des « prépare ton repas ! », les enfants mangeront un repas élaboré tous ensemble avec l'aide d'un animateur. Une traçabilité et un repas témoin sera mis en place.

8. Sorties

- L'inscription de l'enfant aux activités de l'accueil de loisirs, donc aux sorties, vaut autorisation de transport.
- Les sorties se font en bus de ville, en car, en minibus ou à pied.

9. Santé

- La fiche sanitaire de l'enfant est obligatoire
- Si l'enfant est sous traitement médicamenteux : une discussion préalable devra avoir lieu entre le représentant légal et la direction de l'accueil de loisirs sur la participation de l'enfant aux activités. Le traitement médicamenteux de l'enfant devra être fourni obligatoirement avec l'ordonnance originale de la prescription.
- PAI : Si l'enfant bénéficie d'un Protocole d'Accueil Individuel au sein de l'école, un double devra être fournis à l'équipe d'animation.
- Seuls les animateurs titulaires du PSC1 sont habilités à effectuer les soins. Une traçabilité des soins est mise en place. (Cahier d'infirmerie)

ANNEXE 1 : CHARTE DES GOUTERS

Charte des goûters

Un bon goûter, c'est un goûter équilibré !

Dans un goûter équilibré, il faut des fruits !

On peut aussi mettre des produits laitiers, et des féculents, mais pas trop !

Il faut éviter de mettre tout le temps la même chose, pas de chocolat en permanence !

La simplicité, ça rime avec qualité !

Les produits trop transformés sont souvent moins bons !

<p>La commission goûter doit préparer le menu pour 5 goûters dans la semaine, en tenant compte du planning des 3 accueils : Les 3-5 ans, les 6-10 ans, et les 11-17 ans :</p> <p>Elle doit aussi s'occuper de commander et d'aller chercher les goûters si possible.</p> <p>Attention les produits frais doivent être vite mis au réfrigérateur ! Il faut aussi penser à la traçabilité des aliments !</p>	<p>Un bon goûter, protège l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moins il y a d'emballage, moins il y a de pollution ! Nous privilégierons donc les gros pots et les emballages collectifs, - Quand les produits viennent de moins loin, on utilise moins de carburant pour les faire venir. <p>Nous privilégierons les circuits courts !</p>
---	---